

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 5 (1982)

Artikel: Portrait d'un patoisant jurassien : le Djôsèt Barotchèt
Autor: Lovis, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064265>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Portrait d'un patoisant jurassien : le Djôsèt Barotchèt

Ce titre est aussi ambitieux que mon projet présomptueux : peut-on réellement réaliser le portrait d'un homme ? Seule l'admiration a pu me convaincre de me livrer au périlleux exercice de faire mieux connaître le Djôsèt Barotchèt à tous ceux qui l'aiment et le connaissent... bien. Quant aux autres, je voudrais qu'ils sachent ce que ce Jurassien a fait pour son pays et le patois.

Le Jura est sa patrie, l'Ajoie son « P'tét càre de terre », et Fregiécourt « son p'tét conat », car c'est là qu'il naquit le 29 décembre 1915. Aîné des trois enfants d'Auguste Badet et de Martine Patrix, Joseph passa les sept premières années de sa vie dans la Baroche. Son père était sellier, mais le travail manquant, il dut s'exiler en France, à Montbéliard. Joseph venait de passer un semestre à l'école de son village natal lorsqu'il dut quitter ses camarades. Il supporta très mal cet exil : il avait l'ennui. L'ennui ? Mais ses parents étaient avec lui ! Certes, mais c'était de son village natal qu'il avait l'ennui.

Comment donc voyait-il son coin de terre natale pour en avoir si fortement « lai grie » ? Lui-même a répondu à cette question : lisez « Fregiécourt autrefois », l'article (en français, s'il vous plaît !) qu'il m'a donné pour « L'Hôtâ », et que vous trouverez dans ce numéro.

En avril 1924, Joseph Badet reprit place sur les bancs de l'école de Fregiécourt, car son frère étant tombé gravement malade, ses parents avaient décidé de rentrer au pays. Mais le garçon n'était pas pleinement satisfait ; certes, il avait retrouvé sa Baroche et ses camarades, encore fallait-il parvenir à s'astreindre à suivre les leçons, lui qui n'aimait que l'école buissonnière. Que de peine pour l'envoyer en classe ! Aujourd'hui, il sourit lorsqu'on évoque les réticences manifestées par un de ses petits-fils à l'heure de partir pour l'école, parce qu'il sait bien que bon sang ne saurait mentir. Dans son livret scolaire, les notes sont bonnes, voire excellentes, mais les

chiffres inscrits sous la rubrique « Absences sans excuses » lui font d'autant plus plaisir que bien des heures d'absences excusées devraient figurer dans l'autre case ! « Je faisais le malade ! » avoue-t-il en riant.

En 1929, il fallut à nouveau quitter Fregiécourt ; la fameuse Grande Crise obligea ses parents à repartir pour Montbéliard, et c'est là que Joseph fit son apprentissage de mécanicien, puis travailla dans une usine Peugeot.

Plus d'une fois ses père et mère durent revenir à Fregiécourt pour rechercher leur enfant qui s'était sauvé. Peut-être bien que cette terrible nostalgie lui inspira sa première pièce de théâtre, « Lai Grie ».

Pour se distraire, il pratiquait de nombreux sports : football, boxe, basket, athlétisme. Il fut même champion de Franche-Comté du 100 mètres en 1937. En Suisse, pendant la guerre de 1939-1945, il se classe deuxième dans plusieurs concours de décathlon organisés dans le Jura et à Neuchâtel.

Professionnellement, Joseph Badet fut tout aussi habile. Engagé en 1945 par les usines Thécla, à Saint-Ursanne, il occupa bientôt la charge de contremaître, et il travailla là jusqu'à l'heure de la retraite. Ce ne sont pourtant pas cette réussite professionnelle et ses exploits sportifs qui ont retenu l'attention d'autrui, mais ses talents d'écrivain patoisant. Son œuvre est indissolublement liée à la défense de l'identité jurassienne, à la lutte pour la renaissance de l'Etat du Jura et à la mise en valeur de la langue ancestrale des paysans ajoulots, dont il illustre par ailleurs l'art de vivre, les croyances et la mentalité.

Son amour passionné pour la terre jurassienne s'explique par sa naissance, l'exemple de ses parents, sa droiture de patriote bien né, mais aussi par son don de poète, pas uniquement son talent de versificateur capable de faire chanter les mots patois les plus musicaux, mais aussi et surtout son aptitude à saisir les mille et une

nuances de la vie campagnarde. Comment, dès lors, s'étonner qu'il ait éprouvé le besoin de faire « mettre de la musique » (comme il dit) sur ses poèmes ? Il faut qu'il entende le chant des hommes, la fontaine glougloutante, le murmure du vent dans les blés, le gémissement des branches dans la tempête, la voix frêle d'un enfant, le rire des joueurs de cartes, les remontrances des épouses mécontentes, les tirades des orateurs ou les « loüenes » des conteurs. Son amour du chant l'incita un jour à s'en aller trouver un copain de service militaire, instituteur à Courfaiivre : M. Ernest Beuchat. C'était en 1962, alors qu'il achevait d'écrire sa quatrième pièce de théâtre : « Lai baïchatte di copou ». Désirant faire chanter un « beau » chant à ses amis du « Réton » lors de la grande soirée théâtrale annuelle, il ne trouva rien à la hauteur de son envie de célébrer vigoureusement son pays et il écrivit « Mon bé Jura ».

Mon bé Jura

Musique de M. Ernest Beuchat
Pairôles du Djôsèt Barotchet

Reydyïndiat

Nôs sons lés patoisaints.
Einne rotte de bons vétiaints.
Nôs ainmans bin tchaintaïe
L'paiyis qu'è fât vadgeaïe.
S'nôs s'teniens ensoinne,
Djemaïs lai dévoinne
No nôs fré è piedre
Note bé càre de tierre.

I

Jura paiyis qu'ï ainme
Te dais coitchie tés poinnes.
Oh ! écoute enco l'aïppeul
De ton afaint que t'aïppeule.
Dedains ton aime te voyie



Lai cianne que se révoïe.
Qu'êchâderé mon tiüere
Quâsi aidé en püeres.

II

Oh ! Jura ! Mon bé paiyis.
In djo te t'veus rédjôyi.
Sains bouenes seré tai djoüe.
Te porés rire de lai mouë.
Tés fins, tés bés grôs saipîns
Lai frâtchou de tés maitîns.
En més voinnes raimanneraint
Quèques guottes de bon saing.

III

Mon paiyis, ç'ât toi Jura
S'êl fât, â câre d'in murat,
A bé moitan de tés biès,
Po toi, i veus trépessaie.
Tiaind més eüyes seraint çîôs,
Te crairés ço qu'i te diôs,
Mon Jura s'êtait po toi
Qu'ï ainmôs taint mon patois !

Ernest Beuchât fut donc chargé de mettre une mélodie à ce texte. Le musicien étant tout aussi amoureux du Jura que l'écrivain, l'affaire ne traîna pas, mais Ernest Beuchât exigea une récompense pour son labeur : les paroles d'une autre chanson ! Chose promise, chose due. En rentrant à Saint-Ursanne, le Djôsèt Barotchèt se mit à composer les paroles de ce chant ; le train arrivait à la gare de sa ville lorsqu'il mit le point final à sa nouvelle chanson, « Lai baîchatte di copou ». Rentré au dernier train de Courfaivre, il n'alla cependant pas au lit : il se mit à écrire à la machine le texte composé quelques minutes plus tôt, réveillant Dame Jeanne, sa patiente épouse qui, sur l'heure, piqua la mouche. Dans un patois impeccable, elle expliqua à son mari qu'il était plus que temps d'aller se coucher ; ne devait-il pas se

lever à six heures pour aller travailler à l'usine et diriger les quatre-vingt-un ouvriers placés sous ses ordres ? Mais Madame perdit la partie (vous qui le connaissez, vous l'auriez dit depuis longtemps !) Le poète acheva son œuvre et ensuite, seulement, consentit à prendre un peu de repos. La poésie et l'amour du Jura passèrent parfois avant les désirs bien légitimes et raisonnables de sa « boéenne dgens d'fanne », d'où le mérite qu'ont les compagnes des hommes qui... « ne peuvent pas faire comme tout le monde ».

Venons-en à son œuvre théâtrale. Son action en faveur du patois, et donc de la libération du Jura, car c'est tout un à ses yeux – j'insiste sur ce point –, débuta en 1955.

Un samedi de cet été-là, son épouse l'invita brusquement à quitter je ne sais quel travail pour venir écouter la radio : on diffusait une émission en patois jurassien. Il vint donc se planter devant le poste et fut tout remué. Certes, l'audition de propos dans sa langue maternelle l'avait-elle charmé et ému, mais il piqua une sorte de rage, une fièvre sacrée qui ne l'a pas encore abandonné.

Au fur et à mesure qu'il suivit les émissions patoises diffusées sur les ondes romandes, il constata qu'on « entendait causer trop d'intellectuels, de régents », disons-le, des Jules Surdez, des Simon Vatré, pour ne nommer que les plus connus. Il trouvait qu'on ne donnait guère la parole à de « vrais patoisants » (entendez par là des gens du peuple, des autochtones ! – Jules Surdez habitant alors Berne, Simon Vatré revenant de Genève ou quasiment, et Joseph Simonin vivant à Bienne). Pour comprendre le choix des responsables de Radio-Lausanne, il faut savoir que vers le commencement de l'année 1955 ou à la fin 1954, Jules Surdez et Simon Vatré avaient accepté de représenter le Jura au sein du Conseil des patoisants romands, mouvement remis en vigueur vers 1947. En janvier 1955, puis en février, en compagnie de Jacques Borruat, de Julien

Marquis, de Charles Beuchat, d'Emile Boinay et d'Ernest Juillerat, ils avaient déjà animé deux émissions patoises à Radio-Lausanne. Puis ces deux délégués avaient lancé un appel dans les quotidiens du Jura pour tenter de créer une Amicale des patoisants jurassiens. L'écho fut très faible et les engagements quasiment nuls, mais de nombreux Jurassiens participèrent au concours lancé par le Conseil romand des patoisants. Par exemple, l'abbé Marcel Chappatte, curé de Miécourt, envoya les pièces de théâtre que joueront plusieurs amicales jurassiennes à leurs débuts : « Ça çtu qu'raïle qu'ès r'ci caque » et « En té dgerennes, Caribou, é leste ! » Durant toute cette année 1955 la Romandie connut une grande animation au niveau des patois, mais le nombre de personnes qui participèrent à ces émissions ou aux concours était, somme toute, limité : la très grande majorité des patoisants ne bougea pas, car chacun ne sait pas écrire une langue essentiellement orale et n'importe qui ne s'exprime pas sans complexe face à un micro. D'où, comme le relève le Djôsèt Barotchèt et le confirme l'étude de la collection du « Nouveau Conteur vaudois », une participation d'intellectuels, de députés, de curés ou pasteurs, d'enseignants, mais pas – du moins chez nous – de paysans ou d'ouvriers. Et c'est alors qu'intervint Joseph Badet qui, à cette époque ne signait pas encore « Barotchèt ».

En décembre 1955, il pria l'appariteur de Saint-Ursanne de « crier » un appel aux patoisants de sa ville pour fonder une amicale. Il ne se lançait pas comme un « boc sur la glace », mais agissait après de longues réflexions et contre l'avis de son épouse. « Tu vas te faire passer pour un fou ! », lui disait-elle lorsqu'il lui parlait de son projet. Ah ! que n'avait-elle pas fait taire son cœur le jour où elle appela son mari pour venir écouter l'émission patoise ! Et puis, ne l'oublions pas, la question jurassienne régnait en souveraine dans ce pays divisé. Dans la défense du patois, Joseph Badet vit un

puissant moyen de défendre sa patrie, de libérer son pays de la tutelle bernoise, et ayant pesé le pour et le contre, ayant bien médité et même prié, il se lança. Heures angoissantes, car il n'était pas certain d'être compris de ses concitoyens ; on sait assez ce qu'on pense habituellement des « nouveautés ».

Arriva enfin le grand jour : le 16 décembre 1955. Aux « Deux-Clés », Joseph Badet attendit l'arrivée des patoisants de Saint-Ursanne avec confiance et anxiété : il en vint vingt-huit. Quel succès ! Tous les participants à la séance constitutive de cette amicale étaient des hommes car, encore à cette époque, « les femmes n'allaient pas au bistrot ». Avant même de nommer le Barotchèt président et Eugène Girardin secrétaire, on décida d'infliger... une amende de quatre sous à celui qui parlerait en français. Germain Stouder, le tenancier, fut prié d'aller illico chercher une tirelire et, bientôt, il revint avec une boîte de conserve percée d'une fissure étroite, certes, mais tout de même assez gourmande pour engloutir 51 amendes en cette mémorable première soirée. Aurèle Choulat eut l'honneur de payer l'amende inaugurale. En riant et le regard malicieux, le Djôsèt Barotchèt raconte : « J'avais à peine fini mon petit discours d'entrée qu'il demanda la parole. Je la lui ai donnée et il dit :

– Je félicite le... Paf ! quatre sous ! » Et la soirée s'acheva avec 10 fr. 20 en caisse...

L'allocution prononcée ce soir-là par Joseph Badet nous est ainsi transmise par le secrétaire Eugène Girardin :

Aimis patoisaints !

Eûvie einne aissembièe en patois, ç'n'ât'pe chi aïjje qu'an n'lo tiude, mains i veux éprouvaie d'men tirie. In còp qu'i sraï émeüd i me n'veus pus poyait râtaie. En tot premie i vòs r'mèchie d'aivoi réponju en mon aippeul. I vòs dirais qu'çoli m'piaît brâment de voüere que nòs

vians poyait botaie ainne aimicale de patoissaints chus pieds. E y'è bin grant qu'i enviôs ci bé djo-li, chutôt tiaind an s'trinne lo soi pai lai vèlle tiaind è fait bé è peus qu'an ô tchaintaie. An s'demaïnde s'nôs sons enco dains l'Ciôs di Doubs, dains l'Entlebouch ou bin è Napoli ? E vôs n'fât'pe craire qu'i en veux en çés boïnnes dgens, bin l'contrère. Poche que çés braïves n'aint'pe pavou d'môtraie qu'èls ainmaint yote Paiyis, ç'ât tiaind an l'on tyittie qu'an aïpprend è l'ainmaie daïdroit. Mains ço qu'ès nôs môtrant chutôt, ç'ât qu'nôs n'ainmans pus brâment l'nôtre. Poche que se nôs l'ainmïns daïdroit nôs n'lécherïns'pe meuri note bé langaïdge... Mês aimis, i craï qu'èl ât grôs temps d'faire âtpe po qu'note patois n'feuche'pe peurdu po aidé. S'nôs véyes ervegniïnt è peus ôyu tos çés breutenaidges qu'nôs aïns léchie s'enraïcenaïe tchie nos po r'bouëtchie tos nôs boïnnes véyès côtumes, ès nôs dirïnt qu'nôs sons dés begnats. Po qu'vôs saïtchechïns ço qu'nôs vïans aïvoï è faire, i vôs veus raïcontaïe einne véye louène, (Lai vente de bôs)... Vôs voïtes que note aimicale ne veut'pe être in païtchi pôlittïye, èl ât défendu d'en djâsaïe, de meinme po lai r'lïdïgon. El ât aïjebïn défendu de djâsaïe âtre tchôse que note bon véye patois, çtu que s'tromperé en ât po botaïe 4 sous dains çte boëte. E s'fât aïjebïn r'aïvéjïe de s'djâsaïe en patois tiaind an s'trove pai dains lai vèlle, è n'fât'pe aïvoï pavou, nôs sons tchië nos. Mïntenaint qu'i vôs aï dit ço qu'èl en étaiït, nôs vïans émeüdre in comitè è peus tchoïsi lo yûe de nôs lôvrées !

Tel fut le premier appel lancé par Joseph Badet en faveur du patois. J'en donnerais volontiers la traduction française si le Barotchët ne m'avait pas fait comprendre que c'est favoriser la paresse des lecteurs et que, à l'évidence, il serait vain de publier le texte patois... Il croit fermement qu'en faisant des efforts – « rien que quelques petits efforts... » – n'importe quel Jurassien peut com-

prendre l'essentiel d'un récit patois. (Ces pages permettront de faire l'expérience !)

En lisant cet appel, je fus surpris de trouver là tous les éléments essentiels des nombreux (et futurs) discours faits par Djôsët Barotchët pour secouer les patoisants de leur torpeur. Il serait exagéré de prétendre qu'il n'a rien ajouté à ce canevas fondamental, mais en ce 16 décembre 1955, bien avant qu'il soit connu loin à la ronde, il dit l'essentiel. Et ce texte-là m'émeut parce qu'il prouve que l'homme dont j'essaie de tracer le portrait n'a pas changé quant à ses idées, ses options, ses buts.

Pour la deuxième assemblée de la jeune amicale, Joseph Badet invita Simon Vatré, le nouveau président des « Patoisants jurassiens », qui avait remplacé Jules Surdez démissionnaire. C'était le samedi 28 janvier 1956, aux « Deux-Clés ».

Simon Vatré se faisant attendre, on se vit forcé de commencer sans lui. Alors Joseph Badet précisa sa pensée : « Lo français ât bin chur note langaïdge officiel, mains note bé patois ât note vraï pailé, çtu qu'nôs péres nôs aïnt bëyie. C'n'ât'pe einne novèlle societè qu'nôs fains, mains ç'ât l'aïme dés patoissaints di Jura que s'révoïye ».

Après cet appel en faveur du patois, on chanta « Les Petignats », puis les membres de l'amicale racontèrent de « boïnnes louènes ». On rigolait à gorge déployée lorsque Simon Vatré arriva enfin : « Einne boïnnè heure en r'taïd aïccompaignie de dous aimis de Voïndlïncot, Paul Corbat, lo véye mère, è peus Djôsët Migy, dés dvanes. »

Ce furent les premiers patoisants qu'accueillirent les membres de l'amicale de Saint-Ursanne qui, par la suite, en reçurent des milliers et des milliers de toute la Romandie et de l'étranger. La soirée se poursuivit par des chansons patoises, des histoires et, finalement, Simon Vatré put annoncer qu'une assemblée de patoisants devait avoir lieu à Lausanne, qu'il serait judicieux

d'y représenter le groupe, et Joseph Badet fut désigné. Ce fut le premier déplacement d'une très longue série.

Avant de se quitter, les membres de cette assemblée prirent la décision suivante : « *Nôs ains encoé étchaingie de boinnes pairôles, mains nôs n'en vlans'pe dire pu grant. Bîn chur que vôs èz tus yét chus lés feuyes ço que y'é botè Simon Vatrè dôs l'nom di Réton di Ciôs-di-Doubs* ».

Etrange phrase prise sur le vif ? Toujours est-il qu'il s'agit de la première mention du nom de la nouvelle société dans ses procès-verbaux.

Et le 25 février 1956 déjà, le président Badet pouvait donner lecture d'une lettre de Radio-Lausanne invitant les membres du « Réton » à venir enregistrer le 21 mars. Double premier jour du printemps ! Désormais les ondes romandes diffuseraient plus que des propos d'« intellectuels » ! C'était un fameux départ.

Dans « Le Nouveau Conteur vaudois et romand » (la revue mensuelle officielle des patoisants romands) du 15 juin 1956 parut le premier texte patois du Barotchèt dans cette publication pleine de vie et de récits passionnants : « Lo djûene mairiaie ». Il signait encore Joseph Badet. C'est dans le numéro de mai 1957 qu'il signa « Lo Barotchèt Djôsèt Badet », avant de ne plus utiliser que Djôsèt Barotchèt. Comme il m'intéressait de savoir pourquoi il avait pris un pseudonyme et en particulier celui-là, il m'expliqua ceci. Tout d'abord Joseph Badet étant originaire et natif de Fregiécourt, il est un pur Barotchèt. Mais la raison qui le détermina à employer ce nom est liée (indirectement) à la question jurassienne. Quand il recevait du courrier – surtout de Lausanne – son adresse était complétée d'un « Jura bernois » qui le chatouillait désagréablement. « Je le savais assez que je vivais dans ce Jura-là ! » grogne-t-il encore en racontant que ses efforts pour faire abandonner cette précision bien inutile à ses yeux, ne lui avaient apporté que le rempla-

cement des deux mots fâcheux par... « J. B. ». Quand il vit que ses initiales avaient trop de ressemblance avec celles-là, il décida de ne plus les utiliser pour signer les articles qu'il faisait paraître dans « Le Jura » pour répondre aux vœux de son ami Ernest Juillerat, un patoisant selon son cœur. S'étant alors creusé les méninges, il pensa donc à Barotchèt, mais ce qui le décida ce fut l'idée d'effacer la mémoire d'un autre ressortissant de la riante Ajoie : Antoine Barotchèt. Qui était-ce donc ? Il fallut qu'il me parle d'Antoine Biérix pour que je fasse le rapprochement avec « Lai Lattre de Bonfô » (La Lettre de Bonfol) publiée en 1939 dans les Actes de l'Emulation par Gustave Amweg. Assurément, je les connaissais bien ces histoires patoises si amusantes, mais leur auteur n'avait rien à mes yeux d'assez antipathique pour que je puisse comprendre le besoin qu'avait Joseph Badet d'effacer le souvenir de ce surnom. Alors il m'expliqua avec sa fougue coutumière que cet Antoine Barotchèt était un anticlérical nullement aimé dans la Baroche, que les vieux n'en parlaient jamais parce qu'il était probernois (déjà en ce temps-là – vers 1840-1850 – c'était un moyen d'obtenir une place) et qu'il lui avait semblé opportun de faire oublier le nom d'un tel individu. C'était d'autant plus nécessaire que l'auteur de la fameuse « Lettre de Bonfol » ne savait « pas bien » le patois ; et pour me convaincre – voyant dans mon regard un soupçon d'incrédulité, du moins je le suppose, car c'était bien mon sentiment – il fila dans la chambre attenante et revint avec les Actes de l'Emulation 1939 pour me montrer des passages où Gustave Amweg le démontrait. C'était clair et net.

Le Djôsèt Barotchèt n'a pas seulement la parole facile, comme on dit chez nous, mais il a une manière d'écrire qui m'a plutôt stupéfait, moi qui dois sans cesse remettre l'ouvrage sur le métier. Comme je lui demandais de m'expliquer de quelle façon il écrivait ses pièces de théâ-

tre, il me dit : « Je ne me mets pas à écrire avant de l'avoir dans la tête ». Je crus qu'il parlait des idées et je le priaï de me décrire l'étape suivante, celle de l'écriture proprement dite. Il ne répondit rien, se leva, prit un cahier et l'ouvrant au hasard me montra des pages remplies d'une écriture penchée vers l'avant, très régulière, sans une rature, sans une correction, sans une modification : page après page, d'un bord à l'autre, sans marge nulle part, il avait écrit sa dernière pièce : « Ç'ât l'pus bé djo d'mai vie ». Il me présenta ensuite des chemises en papier chamois contenant des textes très soigneusement écrits à la machine : le rôle de chaque acteur dans un dossier différent ! Il avait lui-même tout écrit... deux fois. « Mais comment diable faites-vous pour écrire une pièce de théâtre entière sans une correction, sans ratures, sans modifications ? » Et le plus simplement du monde il m'explique qu'il ne se mettait jamais à rédiger avant de savoir sa pièce par cœur, entièrement. Chacune des vingt pièces de théâtre de son œuvre fut d'abord conçue, composée dans son... verger, à Fregiécourt. Là, pendant qu'il travaille ou se promène, il invente ses histoires, ses drames, ses dialogues, bref ses pièces. Puis, jadis, quand il n'était pas encore retraité, il attendait les vacances pour rédiger. Il s'en allait au loin en compagnie de sa famille, d'un cahier et d'un stylo à bille. Après trois journées de repos, il commençait à écrire et sa femme devait alors se promener seule, ou quasiment, jusqu'à ce que la pièce ait été couchée sur le papier. Et gare si un ami venait le déranger avant que l'œuvre ne fût achevée, le Djôsèt Barotchèt ne faisait pas belle mine... Pour sa femme, il en convient, ce n'était pas très amusant, mais le moyen de faire autrement quand on doit travailler régulièrement à l'usine ? Et en rentrant de ses... vacances, il se mettait à recopier son manuscrit de manière que tout soit bien prêt pour la fête de Saint-Ursanne, soit le dernier dimanche de septembre. Ainsi furent créées ses pièces.

A ma demande, le Djôsèt Barotchèt me les a brièvement présentées. Il n'a certainement pas pu évoquer toutes les idées développées dans chacune d'elles (car la place me manque pour être plus précis !), mais ses informations sont précieuses. Les voici sous forme de tableau :

« **Lai Grie** » (1960) : – J'ai voulu montrer ce qui arrive lorsqu'on fait de mauvais partages dans nos familles jurassiennes. Le plus jeune enfant de l'une d'elles s'exile, car il se sent de trop. Alors il a « lai grie ». Et le domaine est repris par celui qui n'est pas capable. ¹

« **I ai brijie mai vie** » (1961) : – Une femme s'étant fait avorter, elle ne put plus avoir d'enfants lorsqu'elle en voulut. Et le Djôsèt Barotchèt de commenter : – J'étais en avance de 20 ans !

« **Qué bé djo grand'père** » (1962) : Le divorce est le thème de cette pièce. Sur son lit de mort, un enfant fait venir son père et sa mère séparés. Alors que son grand-père est présent, l'enfant leur demande de s'embrasser. Ce qu'ils font, et il meurt en disant : « Qué bé djo grand-père ! »

« **Lai baichatte di copou** » (1963) : – Une fille élevée chez ses grands-parents hérite une grande fortune de son père mort en Amérique. Elle ne le connaissait pas, mais elle utilisera ses richesses pour rendre ses grands-parents très heureux.

« **Vôs aittentes quéqu'uns père ?** » (1964) : – Il y a bien longtemps, dans mon village, pendant les élections, un homme s'était réfugié à la « Roche au Piôre », car il en avait tué un autre. Son nom de « Piôre » est resté à la roche, mais à présent les jeunes ne savent plus pourquoi.

« **Mai véture de neût** » (1965) : – Un paysan décide d'aller à Paris avec sa femme et sa fille parce que l'année a été bonne. Ils reviennent tous estropiés de leur voyage, car lui qui n'avait jamais mis de pyjama fut obligé d'en mettre un à Paris : sa femme l'obligea, de même que le domestique. (D'où des scènes hautement comiques...)

« **Qué bé cyai de yune** » (1966) : – Un agriculteur a vendu ses terres à des étrangers ; dès cet instant les gens du village le détestent. Il est obligé de partir. Pour ne pas être vu, il décide d'attendre la nuit, mais précisément, la lune se lève à l'instant où il part, et les gens peuvent le regarder en disant : « Qué bé cyai d'yune ! »

« **Lai Yannouse** » (1967) : – Cette pièce fut écrite à l'intention des membres du F.L.J. Un patriote ayant fait un mauvais coup, il est enfermé dans les geôles bernoises. Pour entretenir ses deux enfants, sa femme est réduite à devenir glaneuse.

« **Lo raitie** » (1969) : – Un homme ne doit jamais collaborer avec l'occupant ; il ne doit pas céder, même s'il doit perdre son emploi, car il pourra toujours gagner sa vie en étant taupier – qui n'est pas un sot métier.

« **En lai croujje** » (1970) : – Un vieux scieur ne veut pas que sa fille marie un garçon du village, il préfère un étranger. Bien malade, attendant la mort, il dira à sa fille que le jeune garçon qu'elle aimait était son frère. « J'avais choisi le titre de « Lai croujje » à cause d'un accident à la Malcôte, où je m'étais cassé une jambe. J'ai composé cette pièce à l'hôpital. »²

« **Lo temps n'é pus de séjon, les dgens pus d'réjon** » (1971) : – Tout va mal, le monde devient fou, les gens ne savent plus ce qu'ils font, les savants s'amuse avec la

Lune, mais si nous les laissons continuer, ils détruiront la Terre.

« **Mon échpéraince** » (1972) : – Un bon garçon de chez nous ne se laisse pas influencer. De sa terre, on lui offre des prix fabuleux, mais il tient bon, car il a un petit-fils qu'il aime énormément. Pour lui, il est l'espérance (la seule valable) de ne pas voir son bien passer en mains étrangères.

« **Lai tchance de Djean-Yâde** » (1973) : – Un couple âgé avait décidé de vendre son domaine, car le travail était devenu trop pénible pour lui. Il n'avait qu'une fille ; un jour, elle vint à la maison avec son petit garçon pour le faire garder pendant qu'elle irait à l'étranger avec son mari. Or elle fut tuée dans un accident. Courageusement les deux vieux paysans reprirent le travail pour leur petit héritier.

« **Qué bé trésoue** » (1975) : – Un vieux garçon, qui avait renié son pays et travaillé avec l'occupant, avait caché un bel écusson jurassien au fond d'une armoire. Après sa mort, il fut découvert par ses héritiers. Combien sont-ils ceux qui n'osent pas se montrer Jurassiens ?

« **Boinne fête maman** » (1976) : – Un couple est réduit au chômage. Ses deux petits enfants savent qu'il y a des dettes. Le jour de l'anniversaire de la maman est bientôt là. Alors ils vont trouver le vieux Djoset qui fera une chanson en patois ; ils iront la chanter pour ramasser un peu d'argent et offrir un cadeau à leur maman.

« **Lo bon combat** » (1977) : – Il n'y avait qu'une manière de sauver le pays, c'était de se montrer jurassien. Que les autres croupissent dans la honte !

« **Lo paidgeon** » (1979) : – Un paysan a préféré vendre son domaine que de le laisser à son fils qui était séparatiste. Il se sauve ensuite dans le Sud avec sa femme ; ils sont malheureux. Mais revenant le jour de la Toussaint, ils seront pardonnés, car il faut bien pardonner. (Et le Djôsèt Barotchèt d'ajouter : « Mains moi ï aï di mâ ! »)

« **Lo sodge** » (1980) : – Pièce pour faire rire, mais la « Couenne » est prise dedans.

« **Ç'ât l'pus bé djo d'mai vie** » (1981) : – Un petit garçon n'est plus accepté au jeu par ses petits amis. Motif : il n'a pas de papa ! Mais un jour il viendra, et ce sera le plus beau jour de sa vie.

Ainsi résumées, ces pièces de théâtre ne font qu'illustrer les problèmes abordés par l'auteur, mais toute leur saveur n'est pas mise en évidence. On lira avec profit celles qui ont été publiées, sans toutefois pouvoir apprécier à sa valeur la truculence du langage, la beauté du patois mis en valeur par Joseph Badet. Pour permettre leur diffusion et surtout favoriser la compréhension de la langue de nos ancêtres, il faudrait les enregistrer et les mettre à la portée de chacun. Alors ce serait un régal que de passer des « veillées » à les écouter. Quand donc mon rêve deviendra-t-il réalité ?

Concluons la présentation de cette œuvre par une remarque de l'auteur : « Toutes mes pièces parlent de la question jurassienne. J'ai été parfois très dur, mais il le fallait. Toute ma vie je n'ai fait que chérir mon Jura, et au jour de mon dernier souffle je me poserai peut-être cette question : – At-ce qu'i l'aï â moins prou ainmè ? »

Rien n'illustrera mieux son amour du Jura que cette anecdote. Allant prêcher – si je puis dire... – la bonne nouvelle à tous les patoisants du Jura et de Romandie, se dépensant sans compter pour rendre au Jura sa souve-

raineté, le Djôsèt Barotchèt se mit à ... dépenser un peu trop de sous du ménage. Son épouse lui ayant fait remarquer cette conséquence imprévisible de son action, il montra à sa famille attablée le mégot qui achevait de brûler entre ses lèvres : « Eh bien ! leur dit-il, vous voyez ce bout de cigare ? c'est le dernier que je fume ». Deux mois plus tard, Madame Badet lui demandait si « sa rage » voulait bientôt passer..., car sa remarque n'était que justifiée dans la bouche d'une bonne ménagère. Le Djôsèt Barotchèt ne recommença de fumer le cigare que le jour de la mort de Winston Churchill, en 1965, après dix ans d'économies pour le patois et le Jura. Il mit fin à son « jeûne » tabagique en l'honneur de Churchill !

Ce portrait serait bien imparfait si je passais sous silence que le Djôsèt Barotchèt est croyant. Sa foi est celle des ancêtres : virile, forte, sans maniérisme. Et je crois que Pierre Steulet et Jean-Claude Rossinelli – les deux cinéastes jurassiens qui ont fait son portrait cinématographique – l'avaient bien compris : leur film si enrichissant ne commence-t-il pas par des vues de la procession de la Fête-Dieu ? Homme de foi, le Djôsèt Barotchèt l'est non seulement dans son patriotisme inaltérable, mais dans sa vie de voyageur de l'Eternité. Rien n'exprime mieux cette confiance que l'image du film de Steulet et Rossinelli où, sous la pluie, tête découverte, il se recueille devant la tombe de celle qui fut sa compagne durant de nombreuses années et dont il aime à redire : « Ah ! elle savait bien le patois, ma femme, et c'était une fameuse actrice ! » Homme étonnant que le Djôsèt Barotchèt : le langage ancestral est le reflet de l'âme jurassienne, et bien savoir le patois est à ses yeux une qualité inestimable. Quand je lui ai expliqué longuement que les gens de notre génération ne peuvent (je dis bien : pouvoir !) plus l'apprendre comme il faut et donc, à fortiori, le transmettre à leurs enfants, il m'a regardé d'un air triste. Il venait de comprendre que nous (auss) avons

soif de cette musique inimitable, mais que la source sera bientôt tarie si nous n'obtenons pas les moyens de transmettre cette langue, et il m'a promis de « faire quelque chose ». Merci Djôsèt Barotchèt !

En ce jour de la Fête du peuple jurassien 1981.

Gilbert Lovis

¹ Une plaquette de 60 pages a été imprimée pour satisfaire bien des amis : « Lai Griè », pièce en très patiches. (Saint-Ursanne, chez l'auteur, 1975).

Un recueil intitulé « Musattes », de 44 pages, a aussi fait l'objet d'une publication.

² Cette pièce patoise est publiée dans une plaquette de 48 pages (Extrait des « Actes » de la Société jurassienne d'Emulation, 1974).

A lire

« La maison du Montagnon »

A la fin de l'année dernière, le Folklore Comtois a publié « La Maison du Montagnon », œuvre de l'abbé Jean Garneret, fondateur du Musée Populaire Comtois à Besançon, et de ses collaborateurs.

Cet ouvrage exceptionnel, orné de plus de 900 dessins et d'une septantaine d'excellents relevés de bâtiments, est une vraie somme. Il illustre la maison rurale des montagnes comtoises depuis le Clos-du-Doubs jusqu'à Pontarlier et le long du Risoux, donc sur toute la frontière suisse. De suite on reconnaît que notre ferme jurassienne, si différente de celle du Plateau suisse, est la sœur jumelle de la maison comtoise !

Les dessins sont superbes ; le texte très vivant et varié n'a rien d'une sèche nomenclature. Les maisons y sont analysées, on en relève les détails savoureux, les inscriptions sur les portes, les boiseries, le mobilier rustique, les ferrures anciennes. Puis on y présente les habitants, leurs travaux, la vie du village, toute une ambiance proche et sympathique.

Fruit de vingt ans d'études et de pérégrinations dans la chaîne du Jura crayon à la main, ce beau livre relié, de 550 pages, grand format, fera la joie de tous les amis du patrimoine rural. On peut l'obtenir au Service du Livre SA, à Porrentruy, CP 308.

« Traditions paysannes »

Sous ce titre, notre ami M. Maurice Bidaux, écrivain-paysan à Villars-le-Sec, publie un nouvel ouvrage, où avec sa verve bien connue, il présente 120 histoires satiriques du terroir.

Fort de 240 pages, avec 15 illustrations, ce livre peut être acquis dans les librairies ou directement chez M. Maurice Bidaux, 2915 Bure. Case postale.

Et n'oubliez pas le livre édité par l'ASPRUJ :

« Au Temps des Veillées »

de Gilbert Lovis

– Pour vous-mêmes (si vous avez perdu le bulletin de souscription !)

– Pour vos amis (si vous ne savez pas quoi leur offrir !)

Vu le succès remporté par cet ouvrage, il est inutile de le présenter aux lecteurs de « L'Hôtâ ».